



Arrêté portant nomination des représentants du personnel de la commission administrative paritaire catégorie A

Le Président du Conseil départemental de la Savoie,
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n°89-229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
Vu le procès-verbal relatif aux opérations électorales en vue de la désignation des représentants du Conseil départemental de Savoie à la commission administrative paritaire de catégorie A du Département de la Savoie suite au scrutin du 8 décembre 2022,

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés représentants du personnel de la commission administrative paritaire de catégorie A les personnes suivantes :

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Monsieur Ludovic MAITREHANCHE (CFDT) <i>Ingénieur</i>	Madame Julie BERTHALAY (CFDT) <i>Attaché territorial</i>
Madame Marion JOUMARD (CFDT) <i>Assistant socio-éducatif</i>	Monsieur Boris TRAHAY (CFDT) <i>Assistant socio-éducatif</i>
Monsieur Serge DAMIANI (CGT) <i>Ingénieur</i>	Madame Pascale BERGER (CGT) <i>Psychologue hors classe</i>
Madame Colette GODINEAU (CGT) <i>Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle</i>	Madame Catherine BARTHELEMY (CGT) <i>Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle</i>
Madame Elvetia SERRA (FO) <i>Attaché territorial</i>	Madame Elisabeth FRAISSARD (FO) <i>Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle</i>

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Pour le Président du Conseil Départemental,
Par délégation

22 DEC. 2022

Isabelle ROBERT
Secrétaire générale

Fait à Chambéry, le 22/12/2022
Le Président,

